



—
INNOVER
LES ÉNERGIES
+

2022 **RAPPORT
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
DES ORGANISATIONS**

**LE MESSAGE DE
PIERRE-FRANCK CHEVET 01__**

**LA DÉMARCHE RSO D'IFPEN
A 10 ANS 02__**

LA GOUVERNANCE D'IFPEN 04__
La dynamique d'amélioration continue
Le dialogue social
L'intéressement des salariés

UN ENGAGEMENT SOCIAL 07__
Maintenir un haut niveau
de prévention des risques
Favoriser le bien-être au travail
Faire évoluer les compétences
Favoriser la diversité et lutter
contre les inégalités

UN ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE 12__
Limiter l'impact des déplacements
Réduire, gérer et valoriser les déchets
Performance énergétique
des bâtiments et infrastructures
Énergie décarbonée
Indicateurs énergétiques
Atténuer l'empreinte
environnementale du numérique

**UN ENGAGEMENT
ÉCONOMIQUE CITOYEN 17__**
Accompagner la transition écologique
Former les spécialistes de demain
Créer de la richesse et de l'emploi
Associer les entreprises partenaires
Promouvoir la dynamique territoriale

Glossaire 21__

SOMMAIRE

IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Depuis les concepts scientifiques en recherche fondamentale jusqu'aux solutions technologiques en recherche appliquée, l'innovation est au cœur de son action, articulée autour de quatre orientations stratégiques : climat, environnement et économie circulaire – énergies renouvelables – mobilité durable – hydrocarbures responsables.



QUATRE AXES RSO*



LA GOUVERNANCE D'IFPEN

IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur clé de la transition énergétique. Son système de gouvernance, ses grandes orientations stratégiques, ainsi que son engagement en matière de responsabilité sociétale, donnent lieu à de nombreux échanges avec ses parties prenantes*.



UN ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE

IFPEN s'attache à réduire ses émissions de CO₂, à gérer et valoriser ses déchets et à maîtriser sa consommation d'énergie avec des objectifs d'amélioration continue.



UN ENGAGEMENT SOCIAL

Mobiliser efficacement les ressources de l'entreprise est un objectif qui se concrétise au travers d'une politique dynamique de ressources humaines, se donnant comme priorité d'adapter les compétences et les parcours aux évolutions des programmes de Recherche et Innovation (R&I) vers les nouvelles technologies de l'énergie, de l'environnement et de la mobilité.



UN ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE CITOYEN

IFPEN poursuit une démarche économique citoyenne : d'une part, en qualité d'acteur public de la recherche et de la formation en accompagnant la transition énergétique et en créant de la richesse et de l'emploi et, d'autre part, dans le cadre de son fonctionnement en associant les entreprises partenaires à sa démarche et en apportant son soutien au développement des territoires sur lesquels il est implanté.

* Voir glossaire page 21.

LE MESSAGE DE PIERRE-FRANCK CHEVET

PRÉSIDENT D'IFPEN



IFP Energies nouvelles, acteur engagé de la transition écologique, a poursuivi en 2022 sa dynamique en matière de responsabilité sociétale.

La crise énergétique sans précédent nous a obligés à puiser dans nos capacités d'adaptation et à accélérer les mesures mises en œuvre pour réduire nos consommations d'énergie. Le plan de sobriété énergétique de l'État lancé en octobre 2022, décliné en 15 mesures phares pour diminuer de 10 % les consommations au niveau national, a permis d'impulser un engagement collectif. Ces efforts ne sont toutefois que le début d'une dynamique qui doit nous conduire collectivement vers une réduction de 40 % de la consommation énergétique française à l'horizon 2050.

IFPEN est engagé depuis longtemps dans une logique de développement durable, comme en témoigne le fait que notre démarche Responsabilité sociétale des organisations (RSO*) ait été formalisée pour la première fois en 2012, il y a donc plus de dix ans. En 2022, ces efforts ont continué à se développer.

Dans le domaine de la sécurité, nous avons poursuivi nos efforts d'intégration de la vigilance partagée à notre culture sécurité, pour que l'attention et la bienveillance de chacun œuvrent à la sécurité de tous.

Sur le plan social, nous avons accéléré le déploiement du télétravail par de nouveaux avenants à l'accord d'entreprise, accompagnés d'un ensemble de formations et de sensibilisations pour garantir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. La signature du nouvel accord sur le handicap et les événements qui ont jalonné l'année sur cette thématique témoignent également de la volonté d'IFPEN de progresser pour réduire les inégalités.

Sur le terrain de l'environnement, les incitations envers les salariés pour accompagner l'adoption des mobilités douces se sont poursuivies. La mobilisation de tous et les efforts de sobriété consentis par chacun ont permis de réduire nos consommations énergétiques. De plus, notre site de Rueil a été raccordé au réseau de chaleur urbain de la ville, avec 65 % d'énergie renouvelable. Ce projet a ainsi été bénéfique à la fois sur le plan environnemental et sur le plan local, en nous permettant d'augmenter la part de renouvelables dans nos consommations d'énergie tout en renforçant nos liens avec le territoire sur lequel nous sommes implantés en Île-de-France.

Vous trouverez dans ce rapport les actions concrètes mises en œuvre en 2022 pour faire vivre nos engagements en termes de responsabilité sociétale, et je souhaite que 2023 permette de poursuivre et de renforcer cette dynamique, pour faire d'IFPEN un modèle d'organisme socialement responsable grâce à l'implication de tous.

Bonne lecture !

* Voir glossaire page 21.

LA DÉMARCHE RSO D'IFPEN

A 10 ANS

2011

Nomination d'une coordinatrice développement durable.
Objectif : formaliser les actions de la démarche et s'engager pour la renforcer de manière volontaire.

2012

Sortie du premier rapport développement durable.

GOUVERNANCE



2012
 Un accord d'intéressement dont 3 axes sont liés à une démarche de développement durable

2013
 IFPEN membre du Club Développement durable des établissements et entreprises publiques

2014
 Premier baromètre social « Prenez la parole »

2015
 Implication d'IFPEN dans la COP 21



2016
 Signature du COP 2016-2020



2017
 Sensibilisation des salariés aux Objectifs de développement durable



2018
 Evolution du parcours de cadration

2019
 Accord sur la conciliation vie professionnelle/vie personnelle

2020
 Formalisation et mise en place d'un dispositif sur la lutte contre la corruption

2021
 Une politique environnement plus ambitieuse

2021
 1^{er} reporting "Services publics écoresponsables" d'IFPEN



2022
 IFPEN classé parmi les 250 entreprises les plus socialement responsables par Le Point

SO CIAL



2012
 1^{er} accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

2013
 7^e accord relatif à l'emploi des travailleurs porteurs d'un handicap

2014
 Gestion des risques psychosociaux : mise en place de nouvelles actions de prévention

2015
 L'évaluation des risques psychosociaux intégrée au document unique

2016
 La caractérisation des emplois est actualisée

2017
 Des efforts sur la dynamique professionnelle des salariés (formation, mobilité...)



2018
 2^e édition du baromètre social pour accompagner le changement

2019
 Lancement de la Digit'Academy



2019
 Accord d'entreprise sur le télétravail






2020
 IFPEN adhère à l'association Elles bougent

2021
 Parcours de formation pour la réduction des inégalités hommes-femmes et lutte contre le harcèlement

2021
 Plan d'action pour développer la culture sécurité

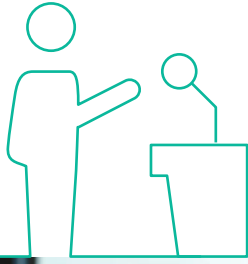
2022
 Mobilisation des femmes IFPEN pour promouvoir l'accès des femmes aux sciences

| ENVIRONNEMENT | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|--|--|---|---|
| | Construction du bâtiment Cryolite  | Réalisation d'un bilan carbone sur les données 2012 | Réduction des émissions de CO ₂ liées à la mobilité | Réalisation d'un audit énergétique  |
| 2016 Mise en service de la cogénération  | 2017 Installation de bornes de recharge pour véhicules électrifiés à IFPEN-Lyon | 2018 Incitation aux déplacements à vélo  | 2019 Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking Dolomite | 2019 Déploiement du tri centralisé des déchets sur les deux sites |
| 2019 La participation d'IFPEN aux frais de transport en commun augmente | 2020 Construction d'un nouveau bâtiment écoproformant et démonstrateur des savoir-faire IFPEN | 2020 Préservation de la biodiversité  | 2021 Un nouveau parking vélo sur le site IFPEN-Rueil | 2022 Plus d'énergies renouvelables et de sobriété énergétique |

| ECONOMIQUE | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|---|--|---|--|
| | Une politique scientifique tournée vers le développement durable | Mise à jour de la politique achat : intégrer le respect des exigences du développement durable | IFP School complète son premier Plan vert | Signature d'un accord-cadre de partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes |
| 2016 Promotion de la dynamique territoriale sur les zones d'implantation d'IFPEN | 2017 Célébration des 50 ans de l'établissement de Solaize |  | 2018 Signature d'une convention-cadre entre IFPEN-Rueil et Paris-Ouest-La Défense | 2019 Des prix pour récompenser l'innovation dans le domaine de la mobilité douce |
|  | 2020 Nouvelles prestations de restauration mises en place dans le respect de la loi EGalim* | 2021 Un partenariat pour créer un Observatoire de la mobilité | 2022 Contribution d'IFPEN aux plans de relance |  |

Retrouvez toutes les actions d'IFPEN des 10 dernières années





LA GOUVERNANCE D'IFPEN



POLITIQUE RSO*

IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur clé de la triple transition écologique, énergétique et numérique. Son système de gouvernance, ses grandes orientations stratégiques, ainsi que son engagement en matière de responsabilité sociétale, donnent lieu à de nombreux échanges avec ses parties prenantes*.

Enjeux pour IFPEN

IFPEN vise l'exemplarité en matière de gouvernance en s'appuyant sur sa démarche qualité et sur sa gestion des risques. Dans une dynamique d'amélioration continue et une logique de transparence et d'intégrité, IFPEN promeut le principe de responsabilité individuelle et collective ainsi qu'une démarche d'accompagnement et de prévention, afin d'améliorer les pratiques.

* Voir glossaire page 21.



LA DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Bilan du Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2021-2023

Un bilan des activités 2021 a été réalisé en 2022.

Pour rappel, le COP établi entre IFPEN et ses tutelles définit la vision stratégique d'IFPEN et fixe l'objectif de poursuivre et d'accélérer son orientation vers les NTE* et les transformations engagées au niveau de ses programmes de R&I, au service des enjeux et des défis de la transition énergétique et écologique.

S'engager pour un service public écoresponsable

IFPEN, en tant qu'établissement public, est engagé dans la mise en œuvre des 20 mesures de la circulaire du Premier ministre « Engagements de l'État pour des services publics écoresponsables ». Ces mesures de nature environnementale visent à engager les services de l'État et les établissements publics dans une démarche proactive et quantifiée. IFPEN a rendu son second reporting en mai 2022, recensant les nombreuses actions engagées, notamment en matière d'incitation à la mobilité douce, de préservation de la biodiversité, de réduction de la consommation d'énergie ou encore de maîtrise de l'empreinte carbone du numérique.

Audit de suivi de la certification qualité ISO 9001

Dans le cadre de la démarche qualité d'IFPEN, un audit de renouvellement de la certification ISO 9001* a été réalisé en juin 2022 par l'Afnor. L'audit a conclu à une amélioration continue du système de management et de sa performance. Il a également montré que le système de management est apte à satisfaire les exigences applicables et à obtenir les résultats escomptés.

de télétravail flexibles. Il en précise aussi les modalités pour circonstances exceptionnelles et raisons médicales. Un second avenant prévoit quant à lui que les femmes enceintes peuvent bénéficier de jours supplémentaires, leur permettant de télétravailler à plein temps si leur poste le leur permet, conformément à la loi du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle.

C'est également dans cette optique de favoriser l'égalité professionnelle qu'a été négocié le 11^e accord d'entreprise en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap pour la période 2023-2025. Signé par toutes les organisations syndicales et par IFPEN, cet accord fait ressortir les trois principes suivants :

- prioriser l'emploi direct de personnes porteuses de handicap ;
- favoriser les déclarations de reconnaissance d'un handicap et soutenir les dispositifs de maintien dans l'emploi ;
- renforcer la culture du handicap en interne et la politique handicap d'IFPEN en externe.

IFPEN au palmarès des entreprises socialement responsables

En 2022, IFPEN a fait partie des 250 entreprises de plus de 500 salariés sélectionnées par *Le Point* et *Statista* pour figurer au palmarès 2022 des entreprises les plus responsables de France. Ce classement a été réalisé à partir de 28 indicateurs clés de performance des entreprises dans les domaines de l'environnement (déchets, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie, d'eau, etc.), du social (égalité salariale, nombre d'heures de formation, part d'employés en situation de handicap, etc.) et de la gouvernance (part des femmes dans les conseils d'administration, stabilité financière, capacité d'innovation, etc.). IFPEN est classé neuvième dans la catégorie « Énergie et environnement », au côté d'entreprises telles que Orano, Engie ou EDF.



LE DIALOGUE SOCIAL

Le maintien d'un dialogue de qualité avec les partenaires sociaux, gage de performance et de cohésion sociale, est une priorité pour IFPEN. Les accords d'entreprise sont revus de manière régulière, afin de respecter la réglementation en vigueur tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de l'entreprise et de ses salariés.

En 2022, l'accord de 2018 portant sur la mise en place du télétravail a fait l'objet d'un avenant destiné à poser les principes du déploiement du télétravail pour le personnel. Cet avenant en précise les conditions d'accès pour chacun, afin d'assurer la préservation des fonctionnements collectifs, du lien social et l'efficacité de l'organisation du travail. Ce nouvel accord va plus loin que le précédent en termes de souplesse et de conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, en introduisant des jours supplémentaires




L'INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

Les salariés sont associés à la stratégie d'IFPEN en matière de RSO via l'accord d'intéressement, dont trois indicateurs sur sept répondent à une démarche RSO :

- l'indicateur « innovation » propose, en plus du suivi du nombre total de premiers dépôts de brevets dans l'année, le suivi spécifique du nombre de premiers dépôts dans le domaine des NTE* ;
- l'indicateur « sécurité » prend en compte deux volets : le suivi des actions de prévention et le taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt du personnel IFPEN ;
- l'indicateur « responsabilité sociétale de l'entreprise » concerne le suivi de la baisse de la consommation électrique d'un groupe de bâtiments tertiaires.

* Voir glossaire page 21.

En 2022, les résultats ont été les suivants :



| | Indicateurs | Résultat 2022 | Contribution 2022 | Contribution 2022 de l'axe/ Intéressement versé |
|--|--|---|-------------------|---|
| Axe Innovation/ Performance R&I | Nombre de premiers dépôts de brevets | 138 | 356 k€ | 28 % |
| | Nombre de premiers dépôts de brevets dans les NTE | 102 | | |
| | Taux de réalisation des livrables clés des projets DNP (Développement Nouveaux Produits) | Priorité P0 : 68 % Priorités P1 et P2 : 79 % | 178 k€ | |
| Axe Ressources propres | Taux de réalisation constaté des ressources propres par rapport aux prévisions budgétaires | 99 % | 178 k€ | 47 % |
| | Écart entre le résultat opérationnel réalisé et le résultat opérationnel budgété | 10 073 k€ | 711 k€ | |
| Axe RSO/Sécurité | Baisse de la consommation électrique d'un groupe de bâtiments tertiaires | 16 % | 305 k€ | 25 % |
| | Suivi des actions de prévention sécurité | 641 | 0 k€ | |
| | Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt | 4,55 | 169 k€ | |
| INTÉRESSEMENT TOTAL | | | 1 897 k€ | |



Sensibiliser et impliquer les salariés

Les semaines européennes du développement durable qui se sont déroulées du 18 septembre au 8 octobre 2022 ont été l'occasion comme chaque année de poursuivre la sensibilisation des salariés sur les thématiques de développement durable.

Le fil rouge de cette édition « Agir au quotidien » a été l'occasion de mettre l'accent sur la sobriété énergétique, dans un contexte où l'importance de chaque geste permettant d'économiser l'énergie s'est encore intensifiée. Les participants ont pu découvrir un ensemble de solutions concrètes pour :

- économiser l'énergie au travail et chez soi, grâce à l'organisation de stands dédiés ;
- améliorer leur impact numérique, grâce à un webinaire ;
- réduire leurs déchets, grâce à des ateliers *do it yourself* organisés sur le site de Lyon ;
- adopter les mobilités douces en toute sécurité, grâce aux formations « Le code vu du guidon » et « Partager la route » proposées en ligne par La Maison du Vélo Lyon.

À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, une collecte de DEEE* a été organisée sur les deux sites (voir page 14).

CLASSEMENTS RSE 2022



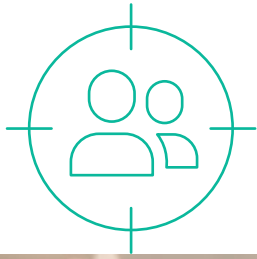
IFP School : obtention du label HappyAtSchool

En 2022, IFP School a obtenu le label HappyAtSchool.

Ce label participatif et transparent permet aux élèves d'évaluer leur établissement sous l'angle des engagements sociaux et environnementaux au travers de sept thématiques liées à la RSE.

Pour sa première participation, IFP School s'est hissée à la 4^e place en matière de RSO, parmi 200 écoles d'ingénieurs participantes.

* Voir glossaire page 21.



UN ENGAGEMENT SOCIAL



POLITIQUE RSO*

Mobiliser efficacement les ressources de l'entreprise est un objectif qui se concrétise au travers d'une politique dynamique de ressources humaines, se donnant comme priorité d'adapter les compétences et les parcours aux évolutions des programmes R&I vers les nouvelles technologies de l'énergie, de l'environnement et de la mobilité.

Enjeux pour IFPEN

Impliquer les salariés. Donner du sens aux actions pour fidéliser et motiver les salariés, les faire bénéficier d'un environnement propice à la créativité et l'innovation.



MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE PRÉVENTION DES RISQUES

La prévention des risques est un enjeu prioritaire pour IFPEN. Afin de pérenniser la culture sécurité auprès des salariés, de nombreuses actions ont été réalisées en 2022 :

- Une campagne de sensibilisation à la sécurité a été lancée en janvier 2022. Déclinée en quiz vidéo, mini-jeux en ligne et conseils pratiques portant sur douze thèmes à raison d'un par mois, cette campagne a permis de sensibiliser environ 1 300 salariés en un an dont presque la moitié a réalisé au moins 50 % de ce qui était proposé sur des thématiques telles que la vigilance partagée, les EPI*, la qualité de vie au travail, les situations dangereuses, etc.
- La mise à disposition de modules en ligne pour les salariés, concernant les consignes d'urgence à IFPEN et les bon réflexes à ne pas oublier en cas d'incendie (manipulation des extincteurs, facteurs de propagation d'un incendie, etc.). Disponibles sur la plateforme de formation digitale d'IFPEN, ces modules ont également été proposés en réalité virtuelle, pour une expérience encore plus immersive et réaliste.
- La poursuite de la sensibilisation via l'organisation d'ateliers sur le thème de la vigilance partagée. Cette notion consiste à rendre chacun acteur de la prévention des risques en veillant sur ses collègues, afin de les protéger d'éventuels risques. Cette méthode cible particulièrement les causes humaines,

à l'origine de 80 % des accidents, et s'appuie sur les cinq piliers suivants :

- identifier les situations dangereuses ;
- oser s'exprimer, c'est-à-dire surmonter les freins qui peuvent nous en empêcher (lien hiérarchique, peur de la réaction de l'autre, timidité, etc.) ;
- savoir comment dire les choses de manière à ce que la remarque soit acceptée et entendue ;
- accepter les remarques ;
- utiliser ses propres mots.

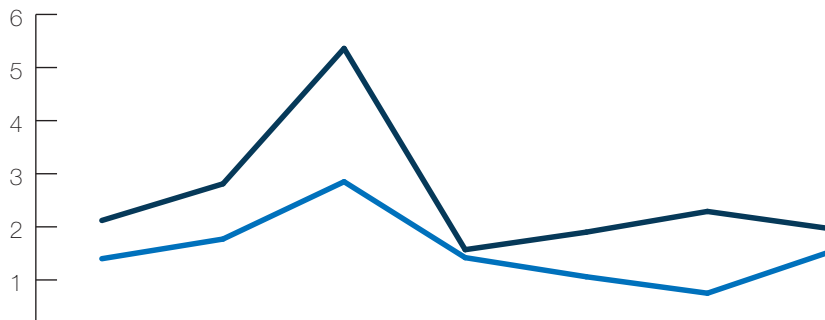
• Le déploiement d'une campagne de sensibilisation « *nudge** » sur les sites de Rueil et Lyon, pour inciter les salariés à tenir la rampe dans les escaliers.

• Enfin, afin de connaître le niveau d'accoutumance à la sécurité dans l'entreprise et le degré d'appropriation des différents outils déployés au fil des années, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des salariés sous forme de « selfie sécurité ». Le but : prendre une photographie instantanée de ses propres comportements relatifs à la sécurité, mais aussi de ceux observés au quotidien chez ses collègues, avec pour objectif de faire le point sur les pratiques adoptées et les réflexes acquis par les collaborateurs IFPEN, mais aussi de mieux cibler les actions futures et ainsi les rendre plus efficaces.

Résultats sécurité 2022

| Accidents du travail (salariés IFPEN) | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------|------|------|
| Nombre d'accidents du travail avec arrêt | 3 | 2 | 4 |
| Nombre de jours perdus | 548 | 50 | 96 |
| Nombre d'accidents trajets domicile-travail avec arrêt | 9 | 8 | 11 |
| Nombre d'accidents mortels (travail ou trajet) | 0 | 0 | 0 |

Indicateur sécurité : évolution du TF1*



* Voir glossaire page 21.



FAVORISER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Prévenir les risques psychosociaux

Dans le cadre de la politique de prévention des risques psychosociaux, IFPEN offre des consultations de psychologue, sur le site de Lyon depuis octobre 2022 et de Rueil depuis quelques années. L'objectif est de pouvoir proposer à tout salarié le souhaitant un accompagnement en lien avec sa situation au travail, en toute confidentialité. Cette offre complète celle des assistances sociales des Services de prévention et de santé au travail autonomes (SPSTA) et vise à prévenir d'éventuels risques psychosociaux.

Prolongation de l'accord portant sur la conciliation vie professionnelle/vie personnelle

Cet accord, signé en 2019, comporte notamment des mesures portant sur les congés jeunes enfants, la cotisation à taux plein aux régimes de retraite pour les personnes à temps partiel, ou encore la durée des avenants du contrat de travail pour passage à temps partiel. L'accord a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024.

Accompagner l'organisation hybride du travail

L'organisation hybride du travail est désormais une réalité durable pour une majorité de salariés, et collaborateurs et managers doivent désormais trouver de nouveaux repères communs. C'est dans ce contexte qu'IFPEN propose, depuis 2022, deux modules de formation courts en ligne : « L'art du travail hybride », destiné à l'ensemble des salariés, et « L'art du management hybride », mis à disposition des managers. Comment tirer à la fois le meilleur de la présence sur site et du travail à distance ? Comment garantir l'efficacité collective ainsi que la collaboration transversale, mais également éviter l'isolement, le stress, le sentiment d'inefficacité, et toutes les autres difficultés parfois ressenties dans une organisation hybride ? Comment maintenir le lien social et le collectif ? Ces formations, déjà suivies par près de 600 collaborateurs, ont permis d'aborder ces diverses questions et d'apporter des éclairages sur la façon d'y répondre.



| Indicateurs télétravail | 2020 ⁽²⁾ | 2021 | 2022 |
|--|---------------------|--------|---------------|
| Nombre de jours télétravaillés ⁽¹⁾ | 17 763 | 23 428 | 75 117 |
| Nombre de personnes ayant télétravaillé ⁽¹⁾ | 1 336 | 1 380 | 1 692 |

(1) Dans le cadre de l'accord de télétravail (télétravail régulier et occasionnel).

(2) La moitié de l'année ayant été régie par le dispositif de télétravail exceptionnel mis en place dans le cadre des confinements, les chiffres ci-dessus ne représentent que le télétravail volontaire qui n'a pu se pratiquer en 2020 que sur six mois de l'année.

Focus sur le bien-vieillir

Le bien-vieillir fait également partie des problématiques ayant un impact direct sur la qualité de vie au travail. C'est dans cette optique que les SPSTA de Rueil et Solaize ont organisé une conférence, animée par le docteur Christiane Vannier (médecin directeur, Association des centres de prévention Agirc-Arrco), consacrée à cette thématique. Cette conférence a permis d'aborder un ensemble de problématiques médicales et sociales (nutrition, activité physique, sommeil, âgisme, lien social, dépistages et prévention santé) et de donner des éléments de réponse à la question : « Comment être acteur de sa santé ? »



FAIRE ÉVOLUER LES COMPÉTENCES

Accompagner les parcours professionnels

Le dernier accord sur la Gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), signé en 2021, met en œuvre un ensemble d'outils pour favoriser la construction des parcours professionnels. Les coefficients clés sont notamment un instrument central de son élaboration. Ils visent à reconnaître la maîtrise technique d'un poste par un salarié, ainsi que ses compétences et aptitudes comportementales en phase avec la stratégie d'IFPEN et avec les valeurs d'entreprise qu'IFPEN souhaite promouvoir.

À la suite de la signature de cet accord, les attendus pour le passage des coefficients clés ont été formalisés et communiqués à l'ensemble des salariés dans le but d'assurer l'équité et la transparence dans leur attribution. Ils adressent cinq grandes thématiques portées par les besoins et les valeurs de l'entreprise.

Pour mettre en œuvre ces mesures, un nouveau processus Ressources Humaines (RH) de promotion aux coefficients clés a été créé, mettant l'accent sur une responsabilisation plus forte des candidats et sur une évaluation par une commission dédiée composée de représentants de la Direction des Ressources Humaines (DRH) et de managers aux profils variés. Vingt-cinq personnes ont ainsi été promues, soit deux fois plus que les années précédentes.



| Mobilité | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------|------|-----------|
| Changements d'affectation (service et/ou emploi) | 53 | 61 | 77 |
| Dont changement d'établissement (Rueil/Lyon) | 3 | 11 | 7 |
| Mobilité Groupe IFPEN* | 23 | 14 | 18 |
| Total | 76 | 75 | 95 |

Formation : bilan 2022

La formation est un moyen essentiel pour développer les compétences scientifiques, techniques, comportementales ou encore managériales des salariés. En 2022, avec plus de 4 % de sa masse salariale dédiés à cette thématique, IFPEN a permis à près de 1 400 collaborateurs de bénéficier d'au moins une action de formation.



| Formation | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|-------|-------|--------------|
| Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue | 4,63 | 4,56 | 4,54 |
| Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation | 88 | 92 | 77 |
| Pourcentage de femmes ayant bénéficié d'au moins une action de formation | 88 | 93 | 77 |
| Dépenses effectives consacrées à la formation (k€) | 1 267 | 1 058 | 1 373 |
| Nombre moyen de jours de formation par salarié | 3,2 | 3,2 | 3,0 |



FAVORISER LA DIVERSITÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

La diversité sous toutes ses formes est un facteur d'enrichissement et de performance. IFPEN est engagé dans une démarche volontariste sur ce sujet.

Réduire les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes

IFPEN publie, depuis 2019, son index de l'égalité professionnelle femmes-hommes, conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Pour 2022, IFPEN a atteint le score maximal de 100/100 pour la troisième année consécutive, reflet de son engagement sur le sujet. L'index se base sur différents indicateurs : écart de rémunérations, écart de taux d'augmentation, écart de taux de promotion, retour de congé maternité, hautes rémunérations ; IFPEN a obtenu la note maximale pour chacun de ces indicateurs.

IFPEN a la volonté de continuer à progresser dans ce domaine, notamment sur les axes prévus dans l'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes signé avec les organisations syndicales pour la période 2020-2023.

Mobilisation des femmes d'IFPEN pour promouvoir l'accès des femmes aux métiers de la science

En février, la Journée internationale des femmes et des filles de science a été l'occasion pour IFPEN de donner la parole à l'ingénieure procédés et cheffe de projet Captage, Stockage et Utilisation du CO₂ (CCUS), et de mettre en avant son parcours en tant que femme de science travaillant sur cette thématique. En effet, cette journée vise à promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à la science pour répondre aux grands défis du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

En mars, la Journée internationale des droits des femmes a été l'occasion pour des femmes d'IFPEN de s'impliquer et de participer à différents événements. La Directrice générale adjointe d'IFPEN est notamment intervenue lors d'une conférence organisée par le comité Women Energy d'Evolen, dont elle est membre. Ce comité a pour objectif de favoriser la mixité et la carrière des femmes et de sensibiliser les acteurs clés des entreprises adhérentes.

IFPEN a également participé une nouvelle fois à la journée « Sciences, un métier de femmes ! » organisée le 8 mars par l'ENS de Lyon. Destinée aux lycéennes, cette journée a pour objectif de montrer que tous les métiers scientifiques sont mixtes, de décrypter les stéréotypes et d'inciter les lycéennes à choisir des filières d'études scientifiques. Pour cette 6^e édition, des chercheuses d'IFPEN – techniciennes et ingénieures travaillant dans des domaines technologiques et scientifiques – ont présenté leurs parcours d'études et professionnels et ont échangé avec les participantes.

La journée du 8 mars a aussi été l'occasion pour IFPEN de sensibiliser le public à la question des femmes et de la science, par le biais d'un quiz sur l'état des lieux de la situation des femmes dans le secteur de l'énergie, diffusé sur le site web d'IFPEN.

Enfin, et au-delà des grandes dates liées aux droits des femmes, IFPEN participe tout au long de l'année à des actions dans le cadre de son adhésion à l'association Elles bougent, dont le but est de promouvoir les métiers scientifiques auprès des jeunes filles.



Taux d'occupation H/F sur des emplois de management⁽¹⁾

| | Directeurs/Directrices | |
|------|------------------------|----------|
| | % Hommes | % Femmes |
| 2020 | 70 | 30 |
| 2021 | 70 | 30 |
| 2022 | 67 | 33 |

| | Chefs/Cheffes de département | |
|------|------------------------------|----------|
| | % Hommes | % Femmes |
| 2020 | 70 | 30 |
| 2021 | 70 | 30 |
| 2022 | 71 | 29 |

(1) Le taux de féminisation des cadres à IFPEN en 2022 est de 32 % (base ETP*).

Se mobiliser en faveur de l'emploi des personnes handicapées

IFPEN a poursuivi en 2022 sa mobilisation en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. En novembre, à l'occasion du Duoday et de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, deux personnes en situation de handicap ont pu découvrir les métiers de salariés IFPEN volontaires. En mai, les collaborateurs des sites de Lyon et de Rueil se sont mobilisés lors des courses-relais interentreprises organisées par l'association Special Olympics France au profit du handicap mental. Le but de ces événements : changer le regard sur le handicap par le biais du sport, vecteur d'épanouissement et de partage.

* Voir glossaire page 21.



Afin de favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap, IFPEN a également participé en avril au salon de recrutement en ligne Hello Handicap. Le stand virtuel a permis aux candidats de postuler aux offres en ligne et d'effectuer des entretiens sans avoir à se déplacer. Afin de promouvoir ces offres plus largement auprès des personnes en situation de handicap, elles sont également rendues disponibles sur le [jobboard handicap.fr](http://jobboard.handicap.fr) et la diffusion sur Agefiph a quant à elle été reconduite.

Enfin, en vue de continuer à contribuer à la montée en compétences et à la professionnalisation des travailleurs handicapés, IFPEN a également promu en interne le recours à l'alternance (contrat de professionnalisation, apprentissage), l'accueil de stagiaires étudiants ou la mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

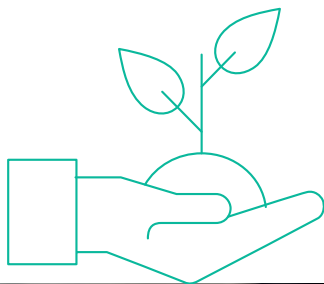
En outre, en décembre, le 11^e accord d'entreprise en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap a été signé par toutes les organisations syndicales et par IFPEN pour la période 2023-2025 (voir page 04).



| Handicap | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------|------|------|
| Taux d'emploi de travailleurs handicapés | 3,92 | 3,53 | 3,50 |

Séminaire d'accueil des nouveaux embauchés

Une nouvelle formule de séminaire a été proposée aux nouveaux embauchés lors de deux sessions d'intégration organisées l'une sur le site de Rueil et l'autre sur le site de Lyon. Présentations de l'entreprise, brainstormings, ateliers de créativité et rencontre avec la direction générale ont permis à ces nouvelles recrues issues de différentes directions, aussi bien de recherche que fonctionnelles, de se rencontrer et de créer des liens lors de ces deux jours, tout en en apprenant plus sur IFPEN.



UN ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE



2 FAIM «ZÉRO»



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



POLITIQUE RSO

IFPEN s'attache à réduire ses émissions de CO₂, à gérer et valoriser ses déchets et à maîtriser sa consommation d'énergie avec des objectifs d'amélioration continue.

Enjeux pour IFPEN

Réduire l'empreinte environnementale pour lutter contre le changement climatique, préserver les ressources naturelles et protéger la biodiversité.



LIMITER L'IMPACT DES DÉPLACEMENTS

Au-delà de la prise en charge à 65 % des frais de transport en commun, différentes mesures ont été mises en place en 2022 à IFPEN afin de favoriser l'utilisation par les salariés de moyens de mobilité douce ou décarbonée.

Encourager les mobilités douces

Première année de mise en place du Forfait mobilités durables

Le Forfait mobilités durables (FMD), mis en place par IFPEN à la fin 2021 par la signature d'un accord en vigueur jusqu'en 2025, vise à encourager le recours à des transports plus propres, alternatifs à la voiture individuelle, dans les déplacements entre le lieu de résidence habituelle et le lieu de travail. Pour prétendre au versement mensuel de ce forfait, les salariés doivent recourir à un ou plusieurs des moyens de transport suivants pour leurs trajets entre leur domicile et leur travail :

- le vélo avec ou sans assistance électrique ;
- le covoiturage, en tant que conducteur ou passager ;
- les transports en commun si l'usage en est ponctuel (hors abonnement).

En 2022, première année de mise en place du FMD, 241 personnes en ont bénéficié, dont 218 pour le vélo et 22 pour le covoiturage.

Promouvoir l'usage du vélo

Dans le cadre de la promotion de l'usage des transports doux, les salariés du site IFPEN-Rueil ont à nouveau pu, en 2022, bénéficier d'une campagne d'achat groupé et subventionné de vélos à assistance électrique et de vélos classiques. Au total, 27 salariés ont profité de cette campagne, qui s'est accompagnée d'une formation en ligne « Le code vu du guidon » animée par la Maison du vélo Lyon, afin de les sensibiliser au Code de la route à vélo.

En mai, les salariés des deux sites ont pu prendre part à l'initiative nationale « Mai à vélo » visant à promouvoir et à encourager l'usage du vélo. IFPEN a ainsi participé au challenge national organisé sur l'application Geovelo. Tout au long du mois, les entreprises, associations, collectivités et écoles participantes dans toute la France ont mobilisé leurs communautés pour leur faire parcourir le maximum de kilomètres à vélo. À l'issue du challenge, IFPEN s'est positionné à la 41^e place sur 242 employeurs de plus de 250 salariés, avec 11 077 kilomètres parcourus avec Geovelo.

Enfin, en vue de mieux connaître les pratiques de déplacements des salariés, une enquête a été réalisée sur les usages lors des déplacements domicile-travail. Effectué dans le cadre de la démarche RSO d'IFPEN, et plus spécifiquement de l'établissement des plans de mobilité des deux sites, ce questionnaire vise à identifier les habitudes des salariés sur ce type de déplacement. Les résultats vont permettre de réfléchir à des pistes d'amélioration sur le sujet.

Concernant la mobilité décarbonée, les 18 bornes de recharge (soit 36 points de recharge) pour véhicules électrifiés installées sur les deux sites ont permis d'effectuer 1 784 recharges durant l'année, soit l'équivalent de 217 790 kilomètres décarbonés parcourus et 28 315 kilos d'émissions de CO₂ évitées*.

Bilan du nombre d'utilisateurs de vélo pour les trajets domicile-travail

En 2022, 172 salariés de Rueil et 46 salariés de Lyon ont utilisé leur vélo pour leurs trajets domicile-travail de manière régulière ou occasionnelle.

Limiter les émissions des déplacements professionnels

Évolution des règles relatives aux déplacements professionnels en avion

Afin de réduire l'impact des déplacements professionnels et lutter contre le réchauffement climatique, IFPEN a modifié en 2022 les règles relatives à ces déplacements. Ainsi, les trajets en avion sont désormais interdits quand une alternative en train existe dont la durée est inférieure à quatre heures. Cette mesure s'inscrit également dans le cadre des Engagements de l'État pour des services publics écoresponsables dans lequel IFPEN est investi en tant qu'Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

Émissions du parc automobile

À la fin 2022, le parc automobile d'IFPEN était constitué de 28 véhicules (contre 30 à la fin 2020). Le remplacement de certains véhicules par d'autres moins émetteurs de CO₂ a permis de faire passer le taux moyen d'émissions de 84 grammes d'émissions de CO₂ par kilomètre parcouru en 2018 à 59 grammes en 2022.

* Équivalence : émissions annuelles de 1,5 véhicule thermique « moyen » (118,5 gCO₂/km pour 15 000 km/an).



Bilan 2022 : tonnage et valorisation

En 2022, 609,5 tonnes de déchets non dangereux (DND) et déchets industriels dangereux (DID) ont été produites sur les deux sites (contre 549,6 tonnes en 2021). Le taux de valorisation globale des DND (énergie et matière) a atteint 94 % pour les deux sites. Le taux de valorisation matière des DND s'élève quant à lui à 60 %.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

IFPEN est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, et sensibilise les salariés en les impliquant dans le tri et la réduction des déchets alimentaires. Comme les années précédentes, les plats chauds invendus ont été proposés à la vente à emporter. Les bénéfices 2022, d'un montant de 4 521 euros, auxquels s'ajoute la contribution liée à la vente du miel produit sur le site d'IFPEN-Lyon (1 220 euros), seront reversés à des associations caritatives : Les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire du Rhône.

+ RÉDUIRE, GÉRER ET VALORISER LES DÉCHETS

Afin d'encourager à la réduction des déchets au sein d'IFPEN, des initiatives internes ont été mises en place permettant de valoriser le matériel inutilisé et d'optimiser la vie des équipements. Ainsi, par exemple, une plateforme interne d'échange de matériel, créée en 2019, permet d'y publier des annonces d'équipement à prêter ou à donner, offrant une seconde vie aux produits tout en évitant les achats inutiles.

En vue de poursuivre la sensibilisation des salariés à ces problématiques :

- une collecte de petits DEEE* a été réalisée sur les sites de Rueil et Solaize à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets. Au total, grâce à la mobilisation des salariés, 95 kg d'équipements ont pu être récupérés (écrans d'ordinateur, machines à café, bouilloires, perceuses, téléphones portables, câbles, etc.) pour être valorisés ;
- une communication a également été réalisée sur la gestion des biodéchets issus de la restauration à IFPEN. En 2022, 46 tonnes de biodéchets au total ont été récupérées sur les deux sites pour être valorisées, et ont permis la production d'environ 3 600 tonnes de méthane, soit 14 101 kilowattheures (ce qui équivaut à la consommation annuelle de trois foyers).

* Voir glossaire page 21.

+ PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Dans un contexte énergétique international particulièrement sous tension, l'année 2022 a demandé des efforts particuliers en matière de sobriété énergétique.

Cette mobilisation a fait suite à la circulaire du Premier ministre du 13 avril 2022 édictant des consignes de température pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments de l'État et de ses opérateurs. En tant qu'acteur de la transition énergétique, IFPEN se mobilise déjà depuis plusieurs années au travers de projets d'efficacité énergétique et de décarbonation de ses bâtiments et installations.

Ces efforts ont été renforcés par une plus grande mobilisation et implication des salariés au quotidien. Conformément à la circulaire, cela s'est traduit en été par un effort de réduction des consommations d'énergie liées au rafraîchissement des bâtiments, avec une mise en marche de la climatisation des locaux uniquement lorsque la température intérieure dépasse 26 °C ; en hiver, la température maximale à l'intérieur des bâtiments est fixée à 19 °C, et abaissée à 17 °C la nuit et 16 °C le week-end.



Pour les laboratoires ayant des contraintes spécifiques, le réglage de la température a été déterminé au cas par cas, en fonction des besoins liés aux expérimentations. Chaque direction a également été consultée afin de proposer des idées d'économies d'énergie supplémentaires pour le tertiaire et la R&I. Une mise à jour du plan de continuité d'activité a été réalisée afin d'anticiper d'éventuels délestages ou coupures et de s'y préparer au mieux.

Par ailleurs, en signant les chartes EcoWatt et EcoGaz, IFPEN s'est engagé à agir pour passer les pics de consommation de gaz et d'électricité pendant l'hiver. En effet, ces deux initiatives, portées respectivement par RTE et GRTgaz en collaboration avec l'ADEME*, permettent de suivre en temps réel la situation sur les réseaux de transport d'électricité et de gaz, pour encourager les comportements à la maîtrise et à la réduction des consommations et ainsi éviter des coupures. Les entreprises signataires s'engagent à mettre en place des mesures qui contribueront à la maîtrise de la consommation d'énergie et au partage d'écogestes.

Réduire la consommation énergétique du plus grand bâtiment de laboratoires

Financés dans le cadre du plan « France Relance », des travaux ont été effectués en 2022 dans le bâtiment Dolomite, afin de réduire sa consommation d'énergie. Avec ses 12 000 mètres carrés, il est le plus grand bâtiment de laboratoires du site IFPEN-Lyon, et abrite un tiers des effectifs.

Sa consommation énergétique avant travaux représentait 20 % de l'électricité du site.

Afin de réduire cette dernière, près de 3 000 luminaires ont été remplacés par la technologie LED. Ces travaux ont également permis :

- un meilleur confort pour les utilisateurs avec une gestion locale adaptée ;
- une mise en conformité du système d'éclairage, avec des niveaux ajustés par type de local ;
- l'augmentation de la durée de vie des systèmes, grâce aux LED qui subsistent 3 à 7 fois plus longtemps que les éclairages fluorescents.

L'objectif attendu de ces travaux est une économie d'énergie de 80 % sur l'éclairage et 30 tonnes eqCO₂ d'émissions évitées par an.

ÉNERGIE DÉCARBONÉE

IFPEN-Rueil se raccorde au réseau de chaleur urbain de la ville

Afin d'augmenter la part d'approvisionnement des bâtiments en énergies renouvelables, le site de Rueil a été raccordé au réseau de chaleur urbain de la ville de Rueil-Malmaison. Ce réseau, dont le développement et la gestion ont été confiés à Rueil Energie (filiale à 100 % d'Engie Solutions), est principalement alimenté par de la géothermie et par l'unité de valorisation énergétique des déchets située à Carrières-sur-Seine. L'approvisionnement représentera à terme 65 % d'énergie renouvelable, une chaufferie alimentée par du gaz naturel apportera l'appoint si nécessaire.

+ INDICATEURS ÉNERGÉTIQUES



| Consommation d'eau | | 2020 | 2021 | 2022 ⁽²⁾ |
|--------------------------------|---------|-----------------------|--------|---------------------|
| Consommation (m ³) | Solaize | 10 894 | 12 545 | 14 809 |
| | Rueil | 23 065 ⁽¹⁾ | 15 700 | 12 882 |

(1) Malgré la crise sanitaire et le faible taux d'occupation des sites en 2020, la hausse de la consommation s'explique par les fuites souterraines de réseaux d'eaux vieillissants.

(2) Retour à la normale des consommations d'eau à la suite du retour sur site post-Covid.



| Consommation de gaz | | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------------|---------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Consommation (MWh) | Solaize | 45 832 ⁽¹⁾ | 46 041 ⁽²⁾ | 39 376⁽³⁾ |
| | Rueil | 14 066 | 14 950 | 11 740⁽⁴⁾ |

(1) Dont 24 811 MWh (donnée mesurée) pour la cogénération.

(2) Dont 24 160 MWh (donnée forfaitaire) pour la cogénération.

(3) Dont 24 160 MWh (donnée forfaitaire) pour la cogénération.

(4) Baisse notamment liée à la douceur de l'année 2022

et au raccordement du site de Rueil au réseau de chaleur urbain.



| Consommation d'électricité | | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------------|---------|--------|--------|---------------|
| Consommation (MWh) | Solaize | 20 464 | 19 460 | 18 680 |
| | Rueil | 14 457 | 14 393 | 13 690 |

Production d'énergies alternatives



| | | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------|---------|-----------------------|----------------------|---------------|
| Solaire thermique (kWh) | Solaize | 10 760 ⁽¹⁾ | 12 205 | 16 176 |
| | Rueil | 703 ⁽²⁾ | 9 960 ⁽³⁾ | 13 445 |

(1) La fermeture du bâtiment de restauration pendant plusieurs mois du fait de la crise sanitaire a sensiblement réduit les besoins et ainsi la production solaire nécessaire à la production d'eau chaude des cuisines.
 (2) L'installation solaire a subi divers dommages techniques depuis 2019. Un arrêt total en 2020 a permis de faire un diagnostic général des installations puis de réaliser les travaux nécessaires à sa réparation. Sa remise en service a été effectuée en janvier 2021.
 (3) Données estimées sur la période allant de janvier à avril 2021 (anomalies de remontées de données).



| | | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---------|--------|--------|---------------|
| Solaire photovoltaïque en injection (kWh) | Solaize | 63 796 | 60 429 | 67 103 |



| | | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|---------|------|------|-----------|
| Taux de couverture électrique hivernale cogénérée ⁽¹⁾ | Solaize | 98 | 97 | 97 |

(1) Quantité d'électricité consommée entre novembre et mars chaque année sur le site de Lyon, dont la production est assurée par l'unité de cogénération en place. Cette installation permet de produire de l'électricité localement, sans perte réseau et en valorisant la chaleur fatale.



| | | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---------|---------|---------|----------------|
| Production des ombrières solaires (kWh) | Solaize | 790 000 | 781 875 | 833 233 |

Bilan carbone

En 2022, IFPEN a obtenu les résultats de son bilan carbone, réalisé sur les données 2019 (avant la période touchée par l'épidémie de Covid) des sites de Rueil et Lyon. Le bilan a porté sur le scope 1 (les émissions directes), le scope 2 (les émissions indirectes liées à l'énergie) et le scope 3 (les autres émissions indirectes pertinentes pour les activités d'IFPEN, telles que les déplacements des salariés, et dont la prise en compte est facultative). Le résultat est de 21 626 tCO₂e* émises, soit 7 tCO₂e par ETP*. Le poste énergie représente 72 % des émissions et comprend les quantités de combustibles utilisés pour le chauffage, le fonctionnement des laboratoires, les procédés, la cogénération sur le site de Lyon, ainsi que l'électricité utilisée pour le site et pour les datacenters. Le poste immobilisations* représente 9 % des émissions, les postes déplacements et intrants* 7 % chacun, et les déchets 3 %. À périmètre égal, une baisse de 20 % des émissions a été constatée entre le bilan 2012 (22 251 tCO₂e) et le bilan 2019 (17 635 tCO₂e).



ATTÉNUER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE

En 2022, la sensibilisation des salariés IFPEN au numérique responsable s'est poursuivie, avec la diffusion de la saison 2 de la série *L'En-vert du numérique*, toujours réalisée avec des étudiants de l'IMT Nord Europe de l'université de Lille. Deux épisodes ont été tournés, le premier se concentrant sur l'empreinte invisible des data, pages et navigateurs web sur l'environnement.

Le second, quant à lui, est revenu sur l'impact de l'ensemble du cycle de vie des appareils numériques, de leur fabrication à leur fin d'utilisation (matières premières, fabrication, collecte et traitement des DEEE*).

Les salariés ont également été incités à se mobiliser lors du *Cyber World CleanUp Day*, en faisant du tri dans les données numériques stockées ou encore en offrant une seconde vie aux équipements numériques inutilisés.

Enfin, IFPEN a fait l'acquisition, en 2022, de 50 smartphones reconditionnés pour équiper les salariés disposant d'un téléphone professionnel.

Consommation de papier

En 2022, 2 680 ramettes de papier ont été consommées, dont 81 % étaient recyclées. La consommation de papier a diminué de 5 % entre 2022 et 2021 (2 800 ramettes).



* Voir glossaire page 21.



UN ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE CITOYEN



POLITIQUE RSO

IFPEN poursuit une démarche économique citoyenne : d'une part, en qualité d'acteur public de la recherche et de la formation en accompagnant la transition écologique et en créant de la richesse et de l'emploi, et d'autre part, dans le cadre de son fonctionnement en associant les entreprises partenaires à sa démarche et en apportant son soutien au développement des territoires sur lesquels il est implanté.

Enjeux pour IFPEN

Soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat ; entretenir des relations responsables avec les fournisseurs ; renforcer le développement et l'attractivité des territoires.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'engagement d'IFPEN dans la transition écologique se décline dans ses trois activités : la Recherche & Innovation (R&I), la formation et le transfert technologique. La priorité stratégique d'IFPEN « Climat, environnement et économie circulaire » témoigne de cet engagement pour réduire l'impact des activités humaines et industrielles sur le climat et l'environnement. Pour en savoir plus, consultez le Rapport annuel 2022 d'IFPEN sur le site internet.

L'évolution de la R&I vers les nouvelles technologies de l'énergie

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général confiée par les pouvoirs publics, IFPEN concentre ses efforts sur :

- l'apport de solutions aux défis sociétaux et industriels de l'énergie et du climat au service de la transition écologique ;
- la création de richesse et d'emplois, en soutenant la compétitivité des acteurs industriels et en favorisant le développement économique des filières liées aux secteurs de la mobilité, de l'énergie et des éco-industries.

C'est dans ce cadre qu'IFPEN s'est notamment engagé, en 2022, en signant la déclaration sur l'objectif de neutralité carbone 2050 du secteur de l'aviation. Cette déclaration a été cosignée par 37 États ainsi que par des acteurs des secteurs de l'aviation et de l'énergie.

Les signataires, prenant en compte les attentes croissantes de la société civile en matière de décarbonation des transports, en particulier de l'aviation, apportent des propositions visant à l'atteinte de la neutralité carbone au travers d'une amélioration technologique des avions, une utilisation des biocarburants plus importante, la tarification du carbone ou encore via des incitations financières et le soutien à l'innovation environnementale et climatique dans le secteur. Pour répondre à cet enjeu, IFPEN contribue en particulier au développement de plusieurs solutions permettant de produire des biocarburants avancés, tels que la technologie BioTfuel®.



La politique des dépôts de brevets

| | Dépôts de brevets hors NTE* | Dépôts de brevets NTE* | Total |
|------|-----------------------------|------------------------|-------|
| 2020 | 70 | 105 | 175 |
| 2021 | 56 | 93 | 149 |
| 2022 | 36 | 102 | 138 |

* Voir glossaire page 21.

Les brevets, vecteurs d'innovation pour la transition écologique

Grâce à sa capacité d'innovation et à sa politique de valorisation industrielle, IFPEN est bien placé dans les classements nationaux et internationaux de déposants de brevets. La part croissante des brevets déposés par IFPEN dans le domaine des NTE* est le reflet de son engagement dans la transition écologique. Ainsi, l'étude « Hydrogen patents for a clean energy future », menée conjointement par l'Office européen des brevets (OEB) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a positionné IFPEN à la deuxième place au niveau mondial du classement des organisations de recherche publiques ayant déposé le plus de demandes de brevets à l'international dans le domaine des technologies hydrogène. Cette étude présente les grandes tendances des technologies de l'hydrogène pour la période 2011-2020, mesurées en termes de familles internationales de brevets (FBI). Pour en savoir plus, consultez le Rapport annuel 2022 d'IFPEN sur le site internet.

FORMER LES SPÉCIALISTES DE DEMAIN

IFP School, école d'application pour diplômés Bac +4 et Bac +5, fait partie intégrante d'IFPEN. Sa mission principale est de préparer ses élèves aux métiers de l'énergie et de la mobilité, afin de satisfaire les besoins de ces secteurs en personnel de haut niveau. Elle répond ainsi aux enjeux sociétaux liés à la transition énergétique.

Les programmes d'IFP School ont évolué progressivement dans le but d'y inclure les nouvelles technologies de l'énergie. Depuis 2019, la part de ces enseignements a plus que doublé. Pour la rentrée de septembre 2022, les unités d'enseignement de l'ensemble des programmes de l'école ont à nouveau été revues afin d'intégrer davantage les enjeux de la transition énergétique. Après le virage vers l'électrification et l'hybridation dans le domaine des motorisations, la gestion et le stockage de CO₂ du secteur des géoressources ou encore la numérisation de l'industrie électrique en économie, IFP School a enrichi tous ses programmes avec de nouvelles thématiques, telles que celles liées à l'hydrogène. Une refonte des enseignements qui répond à l'évolution du métier d'ingénieur et donne aux élèves les clés pour construire un monde décarboné.

IFP School a obtenu l'accord de son conseil de perfectionnement pour proposer dans les deux ans à venir trois nouveaux programmes entièrement dédiés à de nouveaux vecteurs d'énergie : « H₂ Engineering and Management », « Electricity and Energy transition », « Eolien offshore ».

En parallèle des enseignements par programme, les élèves d'IFP School ont la possibilité de se consacrer davantage à la transition énergétique dans le cadre de modules transverses tels que le « Professional Skills Module » (PSM). En décembre, 89 élèves de huit programmes différents de l'école ont travaillé en équipe et en mode projet autour de trois problématiques : l'adaptation au changement climatique, la limitation du changement climatique et la stratégie en matière de climat des entreprises privées.

Enfin, IFP School contribue également à la sensibilisation du grand public aux problématiques de la transition écologique, notamment par le biais du MOOC « Energy Transition : innovation towards a low-carbon future ». Un nouveau module, « Transition énergétique 2022 », y a été ajouté pour sa troisième édition. Il comprend une sélection de dix capsules vidéo, sept jeux, un webinar et la possibilité d'obtenir un certificat de réussite à la fin du parcours. Un tout nouveau module, « H₂ for Mobility », a également été proposé.

Ces collaborations sont l'occasion pour IFPEN de renforcer ses relations avec le monde industriel, de bénéficier de nouvelles compétences dans un contexte de recrutement tendu et d'accélérer ainsi les recherches sur des projets d'avenir.

Accompagner l'innovation

Depuis quarante-cinq ans, 400 entrepreneurs ont été accompagnés par IFPEN, et plus de 1 200 emplois créés. IFPEN a l'ambition de poursuivre cet engagement en soutenant encore davantage les entreprises qui innovent pour répondre aux défis sociétaux de l'environnement.

Chaque année :

- 300 entreprises sont rencontrées ;
- 50 dossiers sont instruits ;
- 20 contrats sont signés et 3 emplois par contrat sont créés en moyenne.



CRÉER DE LA RICHESSE ET DE L'EMPLOI

IFPEN s'implique dans les plans de relance

IFPEN, en tant qu'acteur majeur de l'énergie, a été intégré à la nouvelle gouvernance du plan France 2030, via sa participation à deux comités ministériels dédiés aux thématiques des matériaux durables et des transports. Cette gouvernance, à laquelle IFPEN est associé en tant que partie prenante, permet d'assurer un échange constant entre l'État et les écosystèmes de recherche, d'innovation et des filières industrielles et de conserver une vision stratégique et prospective forte ainsi qu'une ouverture sur les besoins des acteurs de terrain. Le plan « France 2030 » a pour ambition de transformer durablement des secteurs clés de l'économie française (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et de soutenir tout le cycle de vie de l'innovation. Il ambitionne également de consacrer la moitié des crédits aux enjeux de décarbonation et la moitié de ces moyens aux acteurs émergents.

IFPEN a également pu contribuer en 2022 à la mesure de préservation de l'emploi Recherche et Développement (R&D) prévue dans le cadre de « France Relance ». En effet, IFPEN a accueilli dix nouveaux chercheurs pour une période de dix-huit à vingt-quatre mois. Ces nouveaux talents vont travailler en alternance à IFPEN et dans une entreprise partenaire dans le cadre d'un projet collaboratif d'intérêt commun, avec un salaire subventionné en partie par l'Agence nationale de la recherche (ANR).



ASSOCIER LES ENTREPRISES PARTENAIRES

Afin de mettre en œuvre sa politique RSO, IFPEN s'appuie également sur ses prestataires. C'est notamment le cas avec les entreprises de restauration des deux sites. Ces dernières restent mobilisées pour contribuer aux objectifs de la loi EGalim*, afin de réduire le gaspillage alimentaire, de développer la part des produits issus de l'agriculture biologique, labellisés et de proximité, dans la restauration d'entreprise, et de réduire le plastique et les emballages. En 2022, IFPEN s'est également associé à ces prestataires pour différents événements de sensibilisation. En septembre, la Journée européenne du bio a par exemple été l'occasion de mettre à l'honneur les producteurs bio et locaux fournissant les deux restaurants.



| Taux de bio dans les restaurants d'entreprise | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------|------|------|
| Rueil | 45,9 | 39,4 | 51,5 |
| Lyon | 20,7 | 26,4 | 27,4 |
| Moyenne | 33,2 | 32,9 | 42,4 |

* Voir glossaire page 21.



Les signataires, de gauche à droite : Pierre-Franck Chevet, président d'IFPEN ; Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison et président de la Métropole du Grand Paris ; et Yann Madigou, directeur général de Rueil Energie.



PROMOUVOIR LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

En Auvergne-Rhône-Alpes

IFPEN s'engage pour le développement durable dans la région lyonnaise. Membre fondateur de l'Association pour le développement durable de la vallée de la chimie (ADDVC), sa présidence en a été renouvelée en 2022 pour trois ans. L'ADDVC, à laquelle adhèrent entreprises, centres de recherche et communes de la vallée de la chimie, vise à mettre en place des projets pour un développement plus durable du territoire dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques. La dynamique des actions entreprises ces trois dernières années s'est traduite par une augmentation du nombre d'organismes adhérents, le nombre de salariés représentés passant ainsi de 6 000 à 7 200.

Sur le plan économique, IFPEN a souscrit en 2022 au Fonds d'amorçage industriel métropolitain Lyon-Saint-Étienne. Lancé en 2021 par la Métropole de Lyon et Saint-Étienne Métropole

avec le soutien du Programme d'investissements d'avenir (PIA), ce fonds est dédié au financement des start-up industrielles durables en forte croissance, au stade de l'amorçage et du capital-risque, afin de leur permettre de développer une activité productive sur les territoires d'attractivité de Lyon et Saint-Étienne, et contribue ainsi activement au développement économique régional.

En Île-de-France

En juin, Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison et président de la Métropole du Grand Paris, Pierre-Franck Chevet, président d'IFPEN, et Yann Madigou, directeur général de Rueil Energie (filiale à 100 % d'Engie Solutions), ont signé le contrat de raccordement d'IFPEN au réseau de chaleur urbain (RCU) de la ville de Rueil-Malmaison. Cette signature officielle entre deux acteurs reconnus dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et des transports, au côté de la ville de Rueil-Malmaison, marque un partenariat local durable et renforce leurs engagements communs à poursuivre leur volonté d'accélérer la transition vers un monde neutre en carbone. Ce partenariat permet à la fois à IFPEN de bénéficier d'une énergie décarbonée d'origine renouvelable à plus de 65 %, et de renforcer ses liens avec la ville de Rueil-Malmaison. IFPEN s'est aussi engagé pour l'emploi des jeunes, en participant, en mars, au Forum 1^{er} emploi et alternance de la ville de Rueil-Malmaison.

Les élèves d'IFP School se sont également mobilisés avec la création de la « Sustainable campus initiative » au sein du bureau des élèves. Leur première initiative : une collecte de vêtements au bénéfice du centre Emmaüs de Nanterre. Au total, plus de 60 kilos de vêtements ont été réunis en deux semaines, grâce aux nombreux élèves et membres du personnel de l'école qui ont répondu présents à cet appel de solidarité.

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

COP : Contrat d'objectifs et de performance.

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques.

EPI : équipement de protection individuelle.

ETP : équivalent temps plein.

Groupe IFPEN : le Groupe IFPEN rassemble des acteurs industriels de référence au niveau mondial et de jeunes entreprises innovantes. Les filiales sont liées à IFPEN par des conventions de recherche et de licence, IFPEN conservant la propriété industrielle de ses résultats.

Immobilisations : biens durables utilisés par l'entreprise (parc informatique, datacenters, bâtiments, véhicules, mobilier, etc.)

Numérique responsable ou Green IT : démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication.

Intrants : achats de produits, matériaux, intrants des laboratoires, prestations de services (honoraires, études, maintenance, informatique, etc.)

ISO 9001 (système de management de la qualité) : norme relative aux systèmes de gestion de la qualité.

Elle définit des exigences concernant l'organisation d'un système de gestion de la qualité. Elle sert de base à la certification de conformité de l'organisme.

Loi EGAlim (« loi Alimentation ») : loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

NTE : nouvelles technologies de l'énergie.

Nudge : « coup de pouce » incitant à un comportement sans contrainte.

Objectifs développement durable (ODD) : un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Les 17 ODD, et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'Agenda 2030 des Nations unies.

Les trois dimensions du développement durable sont intégrées de manière transversale. Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Parties prenantes : les parties prenantes de l'entreprise regroupent l'ensemble de ceux qui participent à sa vie économique (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires), de ceux qui observent l'entreprise (syndicats, ONG) et de ceux qu'elle influence plus ou moins directement (société civile, collectivité locale, etc.). Les entreprises socialement responsables sont non seulement transparentes envers leurs parties prenantes mais elles veillent aussi à servir l'ensemble de leurs intérêts.

RSO (Responsabilité sociétale des organisations) :

concept qui désigne la responsabilité d'une entité par rapport notamment aux conséquences sociales et environnementales de ses activités, en particulier pour ses parties prenantes. C'est une démarche de processus permanent de progrès. La responsabilité sociétale repose principalement sur deux principes : vouloir assumer la responsabilité des conséquences de ses activités et de ses décisions sur l'environnement et la société, et rendre compte en s'appuyant sur des indicateurs crédibles et transparents.

Taux de fréquence TF1 : nombre d'accidents du travail déclarés avec arrêt par million d'heures travaillées.

tCO₂e : tonne équivalent CO₂. Masse de dioxyde de carbone qui aurait le même potentiel de réchauffement climatique qu'une quantité donnée d'un autre gaz à effet de serre.



IFP Energies nouvelles

1 et 4, avenue de Bois-Préau
92852 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : + 33 1 47 52 60 00

IFP Energies nouvelles Lyon

Rond-point de l'Échangeur de Solaize
BP 3 – 69360 Solaize
Tél. : + 33 4 37 70 20 00

www.ifpenergiesnouvelles.fr

Retrouvez IFPEN et IFP School sur les réseaux sociaux



- **Rédaction** : IFPEN. • **Conception-réalisation** : WAT - agencewat.com – 2303_04370 • **Impression** : papier issu de forêts gérées durablement
- **Crédits photo** : Adobe Stock; Photothèque IFPEN; Alys Thomas
- Droits de reproduction, textes et illustrations réservés. • ISSN 2427-2973



RÉPONDRE AUJOURD'HUI AUX ENJEUX DE DEMAIN

- + IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Depuis les concepts scientifiques en recherche fondamentale jusqu'aux solutions technologiques en recherche appliquée, l'innovation est au cœur de son action, articulée autour de quatre orientations stratégiques : climat, environnement et économie circulaire – énergies renouvelables – mobilité durable – hydrocarbures responsables.

WWW.IFPENERGIESNOUVELLES.FR

+